



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 8 novembre 2019

LANCEMENT DU PLAN HIVERNAL 2019-2020 EN CHARENTE-MARITIME

À compter du 1er novembre et jusqu'au 31 mars 2020, M. Julien DENORMANDIE, ministre de la Ville et du logement, active le plan hivernal sur l'ensemble du territoire. Le plan hivernal vise à permettre la mise à l'abri d'un maximum de personnes en détresse, il doit être aussi l'occasion d'enclencher un accompagnement vers l'inclusion sociale des personnes les plus précarisées.

Adeline BARD, sous-préfète de Saintes réunira mardi 12 novembre 2019 le Comité Plénier de Veille Sociale composé de tous les acteurs de la veille sociale, de l'hébergement, du logement social et des collectivités pour lancer la campagne hivernale en Charente-Maritime. A cette occasion, seront présentés le dispositif départemental et les moyens, en augmentation, mis en œuvre pour protéger particulièrement les populations vulnérables.

**Les médias sont conviés au point presse qui sera donné à l'issue du comité plénier,
mardi 12 novembre 2019, à 12h00 (tour image possible de la réunion)
à la Maison des Associations de Saintes**

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

